

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: La pagination est comme suit : [129] - 160 p. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							



LES ANNALES TÉRÉSIENNES

Séminaire de Ste-Thérèse

JANVIER 1883.

Chronique.

Le carnaval. — Origine du carnaval. — Le carnaval à Rome. — Le carnaval en France.

Quel génie souffle depuis quelque temps dans notre belle ville de Montréal, l'excitation, une espèce d'enthousiasme frénétique? Partout on ne parle que de réjouissances, d'amusements: c'est le bal, la mascarade, les courses de chevaux, les processions aux flambeaux, le défilé de centaines d'équipages diversement caparçonnés. Les colonnes de nos journaux sont remplies des programmes des jeux publics que tout le monde attend avec anxiété; vous ne pouvez rencontrer un

ami, vous trouver dans aucun cercle sans que l'on vous en parle sur tous les tons.

Le *Skating Rink*, que l'on a préparé sur notre grand fleuve, est le théâtre de bien des exploits; c'est à qui déploiera le plus d'élégance; quelle dextérité, en effet, dans tous leurs tours et détours, les figures que décrivent nos agiles patineurs!

Des glissoires sont confectionnées à grands frais; aussi quelle foule d'amateurs, hommes, femmes et enfants sont répandus sur le flanc du Mont Royal. Les uns escaladent lentement et péniblement la hauteur; les autres se lancent avec une vitesse vertigineuse dans leurs légères *tobaganes*; rapides comme l'éclair, ils traversent des écueils de tout genre, laissant derrière eux une longue traînée de poudrierie qui brille, sous les rayons ardents du soleil, comme une poussière de diamants.

Le palais de glace est quelque chose d'inouï. Les voyageurs qui ont visité les régions polaires nous ont bien souvent parlé des huttes de neige et de glace qu'habitent les Esquimaux; mais un palais de glace dans un pays civilisé, en pleine ville de Montréal! c'est à n'y rien comprendre; je ne sais vraiment quel vertige s'est emparé de l'esprit de nos concitoyens! Ce palais est bâti suivant toutes les règles de l'art; l'élégance et la force ont présidé à sa construction. C'est, sans doute, le monument destiné à rappeler, dans les âges futurs, le souvenir du carnaval de 1883!

La rumeur a depuis longtemps porté jusqu'au fond de la grande république le bruit de ces fêtes, et nos *cousins* les Américains accourent en foule, pour partager avec nous, nos joies et nos réjouissances.

Les fêtes du carnaval ne sont pas le partage exclusif de la classe riche et aristocratique, elles pénètrent dans nos campagnes les plus reculées: chez le cultivateur, c'est le temps du fricot, c'est le temps du bal. Il n'y a pas jusqu'aux colons du bon curé Labelle, qui habitent là-bas, au delà de la *Repousse*, sur les bords de la Rouge ou de la Lièvre, qui ne fassent retentir leurs maisonnettes de chansons canadiennes, de l'harmonie

douteuse d'un violon novice et sans doute des accords des joyeux danseurs.

* *
*

Le carnaval doit être une fête patriotique et nationale, puisqu'on le célèbre avec tant d'éclat et de pompe ! Non, car il est le partage de l'Européen aussi bien que de l'Américain. Alors, il est destiné à perpétuer le souvenir de quelque grand évènement qui intéresse le genre humain tout entier : la naissance du Messie, la vocation des Gentils à la vraie foi ! “ *Non in commotione Dominus* : ” les fêtes du Seigneur ont plus de calme ; elles touchent, elles transportent nos âmes par leur signification sublime, par l'ordre et le grandiose de leurs cérémonies ; elles élèvent nos cœurs et les détachent de cette terre d'affliction, pour les faire soupirer après une vie meilleure ; tandis que cette surexcitation, cette frénésie qui s'empare des âmes, au temps du carnaval, ne sert souvent qu'à les éloigner de Dieu. Dans tout ce désordre, cette agitation universelle, ce brouhaha, ce tohu-bohu, qui ne verrait, au moins dans son origine, l'œuvre de l'esprit des ténèbres qui se complait dans le trouble et qui habite pour palais, “ *Locus ubi nullus ordo ?* ”

Pour trouver l'origine du carnaval, il faut remonter au delà du berceau du christianisme, et pénétrer bien avant dans la nuit du paganisme. Alors, le démon régnant en maître, se faisait honorer par des réjouissances de ce genre, sous les noms de Bacchus, de Saturne, de Lupan, etc.

Les fêtes de Bacchus étaient célébrées en Grèce dès le XV^e siècle avant J. C. Elles ont pris naissance dans les Indes. On ne sait pas l'époque précise de leur introduction à Rome.

Bacchus était le dieu du bon vin, partant le dieu du plaisir et de la débauche. Pendant les bacchanales, les adorateurs et les adoratrices de Bacchus, déguisés en satyres ou revêtus de peaux de panthères et de tigres, ceints de ceintures de lierre, les cheveux épars, armés de javelots recouverts de feuilles de vigne et de grap-

pes de raisins, portaient en triomphe des statues monstrueuses de ce dieu. Ils parcouraient les campagnes et les forêts, en poussant des cris et des hurlements affreux. A ces clameurs se mêlaient le son des cymbales, des tambours, des clairons et des clochettes suspendues à leurs habits. Entraînés par l'ivresse d'un plaisir effréné, ces disciples de Bacchus bravaient toutes les lois de la pudeur ; ces réjouissances se prolongeaient pendant toute la nuit.

Les lupercales et les saturnales avaient plusieurs traits de ressemblance avec les bacchanales.

* *

*

Le peuple romain continua de célébrer ces fêtes longtemps après l'établissement du christianisme dans la ville des Césars. A la fin du V^e siècle, le pape Gélase, à la vue des désordres scandaleux que causaient ces réjouissances, les interdit aux catholiques : elles paraissaient au reste un hommage rendu aux fausses divinités. Cependant, bon nombre de catholiques influents, voir même de sénateurs en désiraient la conservation ; tous les ans, le peuple romain se plongeait dans la même ivresse. Alors l'Eglise résolut de retrancher autant que possible les abus, tout en conservant les fêtes elles-mêmes ; elle s'efforça de leur donner une signification plus chrétienne. Elles furent célébrées pendant les dix jours qui précèdent immédiatement le carême ; elles étaient comme un adieu aux plaisirs et à la bonne chair *carni vale*, avant d'entrer dans le saint temps de pénitence. Le pape lui-même, pour faire disparaître tous les désordres, assistait à ces réjouissances, comme on le voit dans un ancien manuscrit de Rome cité par du Cange : " Les jeux commencent sous les yeux du Pontife, pour qu'il ne s'élève pas de querelles. On tue un ours : c'est la mort du diable, c'est-à-dire du tentateur de notre chair ; on tue de jeunes taureaux : c'est la superbe de nos jouissances ; on tue un coq : c'est la luxure, pour que dorénavant nous vivions chastement dans le sanctuaire de notre âme, pour mériter de recevoir à Pâques le corps du Seigneur."

Ces années dernières encore le carnaval se célébrait avec grande pompe à Rome. Le Corso était le théâtre de ces réjouissances ; les édifices se couvraient de tentures rouges, jaunes et bleues ; un nombre presque infini de pavillons de même couleur flottaient au gré des vents.

Les jeux commencent à deux heures p. m. pour ne finir qu'avec la fin du jour. Toute la ville est en mouvement comme à l'approche d'un grand événement ; la foule remplit à l'avance le Corso et les rues voisines ; les balcons regorgent de spectateurs tenant en main des bouquets de fleurs, des bonbons, des dragées de toutes espèces et en grande quantité. Le grondement du canon annonce le commencement des jeux : deux rangées de voitures se meuvent en sens contraire, de chaque côté de la rue ; elles sont montées de gais compagnons qui amusent la foule par leurs gestes et leurs bons mots. Une multitude de piétons masqués se mêlent aux véhicules et occupent l'espace libre ; ils apparaissent sous les costumes les plus variés et les plus originaux ; au milieu des danses et des gambades de tout genre, ils se livrent à toutes les espiègleries, les niches et les extravagances imaginables, tout en observant, au moins généralement, les règles de la décence. En même temps, pleuvent de tous les balcons les bonbons, les fleurs et des myriades de petites balles de chaux que les Italiens appellent *confetti*. Chaque jour la foule devient plus nombreuse, les mascarades plus intéressantes, les masques plus bizarres ; à la fin l'enthousiasme des spectateurs et des acteurs dépasse toute limite et ressemble à un véritable délire.

Les chars allégoriques jouent aussi un grand rôle. On se rappelle encore, que lors de leur séjour à Rome, nos zouaves canadiens ont figuré avec distinction dans la procession du carnaval. Déguisés sous les tatouages et les habits des sauvages du Canada, ils traversèrent le Corso dans un magnifique canot d'écorce, monté sur un chariot que entraînaient quatre chevaux superbes. Trois *squaws* enveloppées dans leurs couvertes étaient assises au milieu de l'embarcation ; une dizaine de ra-

meurs nageant dans le vide travaillaient dru et fort ; à l'arrière, un chef orné d'un splendide plumage tenait l'aviron du gouvernail. Ce spectacle tout nouveau pour les Romains, leur attira les acclamations les plus enthousiastes ; ils furent les héros du jour.

Les courses de chevaux, toujours si palpitantes d'intérêt, font aussi parti du programme du carnaval. Aujourd'hui cependant que la ville éternelle semble s'attrister sur la captivité de son souverain légitime, ces fêtes ont perdu de leur ancienne splendeur ; elles sont aussi devenues plus dommageables aux mœurs publiques ; il est presque impossible, pendant les heures de réjouissances, de sortir par la ville, et toutes les personnes respectables, hommes ou femmes, sont obligés de se condamner à la réclusion, pour échapper aux insultes plus ou moins désagréables de ces aventuriers masqués.

* *
*

En France, le carnaval commence à la fête des Rois et se prolonge jusqu'au mercredi des Cendres. C'est à Paris qu'on le célèbre avec le plus d'entrain et d'éclat ; il ressemble beaucoup au carnaval de Rome : mêmes processions dans les rues, mêmes gestes, mêmes extravagances ; une foule immense de personnes masquées sont traînées sur de grands chariots ; on remarque aussi bon nombre de cavaliers et de piétons. La beauté et la richesse des costumes parisiens l'emportent de beaucoup sur ceux des Romains. Ces réjouissances publiques n'ont lieu que pendant les trois jours qui précèdent immédiatement le carême. Mais pendant tout ce long carnaval, en France comme en Canada, c'est le temps des réunions des joyeux convives, des festins et des bals.

Autrefois, on promenait dans les rues de Paris un *bœuf gras*, monté d'un enfant appelé le " roi des bouchers." Cet enfant était décoré d'une écharpe de couleur bleue ; il portait d'une main le sceptre, de l'autre, une épée. Plus tard le " roi des bouchers " suivait le *bœuf gras*, traîné sur un char de triomphe ; la marche était ouverte par une troupe de musiciens, et suivie

d'une longue file de bouchers accoutrés d'une manière fantastique.

En France comme en Italie, la célébration de cette fête a eu ses inconvénients; à la faveur du masque, bon nombre de *gamins* parcourent les rues des différentes villes et en rendent l'abord presque impraticable; toutes les personnes qu'ils rencontrent sur leur passage sont l'objet de leurs attaques: ils bousculent les unes, renversent les autres, prodiguant à droite et à gauche leurs bouffonneries, leurs farces grossières et déplacées; bien souvent, ils furent la cause de troubles assez sérieux, dans les villes et les campagnes. Aussi voit-on, qu'à différentes époques, l'usage du masque fut défendu par l'autorité civile: François I^{er}, en 1539, l'interdit complètement; plus tard, en 1682, les gardes françaises reçurent défense de porter des masques; en 1737, des peines sévères furent établies contre les personnes masquées qui se porteraient à des voies de fait, ou qui entreraient dans les maisons et prendraient place aux repas sans être invités; enfin en 1791, la municipalité de Paris fit la même défense.

Toutes ces ordonnances ne furent pas exécutées, ou tombèrent promptement en désuétude; et les gouvernements, voyant l'impossibilité de faire disparaître une coutume aussi ancienne et aussi enracinée dans les mœurs françaises, furent réduits à passer des règlements propres à garantir la sûreté et l'honnêteté publique. Même quelquefois, cédant aux goûts du public, les lois obligeaient les citoyens de contribuer de leurs bourses ou de leurs personnes, à la célébration de ces réjouissances; nous trouvons plus d'un exemple de ce fait dans l'histoire des tribunaux français; nous lisons en particulier, dans un jugement rendu dans la ville de Provins, les détails suivants: "A tous ceux qui les présentes lettres verront, Gaspard de Verdelot... savoir faisons: Qu'à l'audience de la cause appelée aujourd'hui devant nous, entre la communauté des sergents à cheval, demandeurs d'une part, et les meuniers, défendeurs d'autre part: A ceux qu'étant fondés en titre et en possession, de monter à cheval, le jour du carême-

prenant, pour faire montre et réprimer les désordres qui se peuvent commettre par la ville... qui peuvent être punis d'amende, par l'un d'eux, appelé le prévôt du carême-prenant. Pour subvenir aux dépenses et pour faire la dite montre et course de gants et danses des dits meuniers, avec plus de pompe et magnificence, les dits demandeurs ont droit de prendre sur chacun laboureur, un picotin de blé-froment; sur chacun meunier, 5 sols; sur chacun tavernier, une pinte de vin; sur chacun boulanger, un gros pain; sur chacun boucher, un sol; sur chacune harengère, deux harengs; sur chacun huilier, une chopine d'huile; lesquels huiliers conformément à notre jugement doivent tous venir annuellement en corps, le mercredi des Cendres, apporter chacun la chopine d'huile et rendre leurs devoirs aux prévôts du carême-prenant. En considération de quoi, la communauté des sergents leur doit fournir un pot de vin et un pain..... Provins, le vingt-unième février 1661."

*
*
*

Maintenant que doivent penser les catholiques de toutes ces réjouissances mondaines! Peuvent-ils y prendre part en toute sûreté de conscience? Il est facile de répondre à cette question nous n'avons qu'à suivre les enseignements de notre mère la sainte Eglise.

Elle permet les jeux, les divertissements honnêtes et les plaisirs innocents. L'homme sur la terre voit assez de jours sombres; il lui est bien permis, de temps en temps, de déridier son front et de noyer dans une joie pure et une récréation licite, les tristesses et les déboires de cette vie; l'esprit y trouve un repos salutaire et le cœur une énergie, un courage nouveau pour le bien.

Mais, ce qu'elle déplore dans ces folies du monde, ce sont les désordres innombrables qui s'y commettent et qui faisaient dire à Saint Augustin : *Deprecanda est misericordia Dei, ut donet intellectum ad ista damnanda, affectum ad fugienda, misericordiam ad ignoscenda.*

Il est certain que ces fêtes profanes sont une source et une occasion de péchés pour un grand nombre; pour

ceux-là, nous donnons à méditer les paroles de Saint Isidore : *Perfecte renuntiat vitio qui occasionem evitat in perpetrando vitio* ; et aussi ces textes de l'Écriture : *Qui amat periculum in illo peribit.* (Eccl. iii ;) *Si oculus tuus scandalisat te, erue eum et projice abs te.* (Math. x.)

30 janvier 1883.

ANTHOS.

M. Ducharme, Vicaire.*

M. Ducharme fut ordonné prêtre le 2 octobre 1814. Il eut pour compagnons d'ordination trois de ses anciens confrères de classe au collège de Montréal, MM. Antoine Duranceau, François-Xavier Demers et Michel Dufresne. M. Duranceau, promu en 1816 à la cure de Lachine, paroisse natale de M. Ducharme, occupa cette honorable position pendant plus de cinquante ans. M. Demers est mort en 1862, curé de St-Denis, après avoir été durant plusieurs années le grand vicaire de son évêque pour la facilité des paroisses situées le long du Richelieu. M. Dufresne fut successivement curé de St-Nicolas et de St-Gervais, dans l'archidiocèse de Québec. L'abbé Tanguay nous apprend qu'il fut un des amis les plus zélés de l'agriculture. Il eut une fin tragique, s'étant noyé dans un cours d'eau, comme il revenait d'administrer un malade. La piété reconnaissante de ses paroissiens lui a élevé un monument à l'endroit même de l'accident.

* Pour composer le présent article, outre les traditions de notre maison, j'ai consulté : 1° *La Notice biographique de M. Ducharme*, par M. L. Dagenais, quatrième supérieur du séminaire de Ste-Thérèse, laquelle a été publiée dans les *Souvenirs du 4 novembre* ; 2° la *Biographie de M. J. C. Ducharme, archi-prêtre et ancien curé de Ste-Thérèse*, par M. St-Germain, curé de St-Laurent, notice biographique qui est demeurée inédite ; 3° le *Répertoire général du clergé canadien*, par M. l'abbé Tanguay ; 4° la *correspondance de M. Ducharme et de M. Cazeneuve, curé de St-Laurent*, avec Mgr Plessis, évêque de Québec ; 5° les *archives de l'évêché de Montréal*. De plus, jé dois des remerciements au R. Père Beaudet, curé actuel de St-Laurent, pour les renseignements qu'il a bien voulu me donner. — J. B. P.

A la fin du mois d'octobre, le 24, nous trouvons M. Ducharme vicaire à St-Laurent, une des plus anciennes, des plus populeuses et des plus riches paroisses de l'île de Montréal, située seulement à deux lieues de la ville. Mgr Plessis le plaçait à dessein à proximité de la maison de St-Sulpice, où il pouvait chaque semaine aller se retremper dans l'atmosphère vivifiant de la vie commune, pour le dédommager du refus qu'il lui avait donné de s'agréger à un séminaire. En l'envoyant dans ce poste, dès ses premiers pas dans la carrière sacerdotale, l'évêque témoignait toute la confiance qu'il avait en sa vertu et ses capacités : car, à cette époque, le curé de St-Laurent, M. Cazeneuve, * était presque continuellement retenu dans sa chambre par les souffrances de la maladie dont il mourut trois ans plus tard. Il ne pouvait guère prendre sa part dans l'audition des confessions et la visite des malades. Tous les dimanches, le vicaire devait monter en chaire : c'était sans doute un beau théâtre pour le déploiement de son éloquence ; mais ces sermons multipliés, revenant à courte échéance, supposaient chez un prédicateur encore novice des dispositions peu communes pour l'exercice de la parole. Enfin, sous de telles circonstances, un vaste champ s'ouvrait devant la bonne volonté et l'ardeur du jeune lévite.

M. Dagenais, quatrième supérieur du séminaire de Ste-Thérèse, résume en ces termes les deux années de

* M. François-Joseph Cazeneuve était né à St-Sulpice, le 9 février 1766. Il fut ordonné prêtre le 28 mars 1789. Cette même année il est nommé curé de l'île Perrot et de Ste-Anne du Bout de l'île ; dans ce temps-là, cette paroisse portait aussi le nom de *Ste-Anne du Petit Rapide*, à raison de ce fort courant qui bouillonne en face de cette église pieuse, où l'on voit encore le tableau vénéré de la *Bonne Sainte-Anne, patronne des voyageurs*, que les anciens trappeurs ne manquaient pas, en passant, d'invoquer une dernière fois, avant de s'enfoncer dans la profondeur des forêts et l'immensité des solitudes ; ce rapide aux alentours on ne peut plus pittoresques, a fourni au grand poète irlandais, Thomas Moore, le sujet d'une de ses odes les plus gracieuses. En 1797, M. Cazeneuve est transféré à la cure de St-Laurent, où il décède le 2 avril 1817, à l'âge de 51 ans.

vicariat de M. Du-charme à St-Laurent. “ Les infirmités continuelles du vénérable M. Cazeneuve, alors curé de cette importante paroisse, firent retomber sur les épaules du vicaire tout le fardeau du ministère. Il le porta avec un zèle infatigable. Ce fut là que se manifesta son talent oratoire ; et les anciens de cette paroisse racontent encore aujourd’hui, avec émotion, les vives impressions que faisait sur eux sa parole puissante.”

De son côté, M. St.-Germain, curé de St-Laurent, s’exprime comme suit : “ Les deux années que M. Du-charme passa à St-Laurent ont été deux années de bénédiction pour cette paroisse, et les habitants se félicitent encore d’avoir eu l’avantage de le connaître et de le posséder quelque temps. Il y déploya un zèle et une activité peu commune ; et il y fit un bien étonnant dans la sphère resserrée où il dut se tenir renfermé. Aussi ne l’a-t-on pas oublié et sa mémoire sera longtemps en vénération dans cette paroisse.”

En effet, son ministère était béni de Dieu. Dès le mois de mai 1815, il avait ramené à l’accomplissement de leurs devoirs religieux une quinzaine de pécheurs dont quelques uns avaient la réputation de ne pas fréquenter les sacrements depuis huit, neuf, dix-huit ans et même plus. Courant comme le bon pasteur après la brebis égarée, il allait les chercher jusque dans leur maison. En ces années d’abondance du commencement du siècle, à St-Laurent comme dans les autres parties du pays, du reste, le rhum coulait comme l’eau dans la rivière, entraînant à sa suite maints désordres de toutes sortes. Avec audace, se raidissant à l’encontre d’habitudes invétérées, le courageux vicaire, longtemps avant les prédications de Monseigneur de Nancy et l’établissement des sociétés de tempérance, entreprit une croisade contre l’ivrognerie, et il obtint des succès plus que ordinaires. On raconte qu’un jour, des ivrognes s’amusant dans une auberge à fêter avec grand bruit et grand scandale pour tout le voisinage, sur la demande de personnes intéressées, il entre tout à coup dans la *barre*, tombe comme une apparition au milieu de la compagnie déconcertée, brise les verres et les caraffes qui sont sur

le comptoir, et, usant de sa force musculaire qui est peu commune, il jette tous les buveurs à la porte ; le respect qu'il s'était acquis était tel, que tous acceptèrent le châ-timent comme mérité, et qu'on ne songea aucunement à lui faire des misères pour cet acte d'autorité que bien des gens aujourd'hui trouveraient par trop hardi. Ses instructions, données d'une voix mâle et sympathique, avec chaleur et entrain, avait du retentissement, et l'écho en franchissait les limites de la paroisse ; de même se répandait au dehors sa réputation de sagesse dans la direction des âmes. "Aussi, écrivait M. Caze-neuve à Mgr Pléssis, un grand nombre de mes paroisiens se sont-ils jetés à lui, et même des étrangers des paroisses voisines." Le même curé, six mois après l'ar-rivée de son vicaire, disait que l'évêque, en lui donnant M. Ducharme, lui avait fait un véritable présent, et qu'il regardait comme une faveur d'avoir un tel colla-borateur.

Comme on l'a vu dans un article précédent, M. Du-charme désirait ardemment son entrée au séminaire ; cependant, dans son zèle vraiment désintéressé, tout en pressant sa demande, il se déclarait prêt à demeurer quelques années dans le ministère, si sa présence était nécessaire pour assurer le succès de nouvelles conver-sions qu'il avait en perspective. Il écrivait en date du 19 mai 1815 :

Monseigneur,

.... Je ne refuse pas de travailler au salut de quelques autres pécheurs, appuyé de la grâce de Dieu et de l'assistance de Votre Grandeur. Je prévient Votre Grandeur que quelques-uns de ces malheureux ont dit qu'ils se détermineraient bien à aller à con-fesse ; mais ils ont ajouté que je n'étais dans la paroisse que pour un moment, et que les choses changeraient ensuite. Quoique Votre Grandeur m'ait donné lieu de penser qu'elle me laisserait ici quelques années avant de remplir mes désirs, en disant qu'elle me mettrait dans une place où je jouirais de la proximité du sé-minaire, je n'ai point voulu cependant me servir de ces raisons pour détromper ces personnes, craignant de compromettre Votre Grandeur. Maintenant que je crois apercevoir quelque utilité à les désabuser, je supplie Votre Grandeur de vouloir bien me per-mettre de les assurer que j'ai encore quelques années à travailler à leur salut.

On voit par sa correspondance et celle de son curé quel zèle le dévore pour l'honneur et la beauté de la maison du Seigneur. Un jeune homme qui avait donné du scandale se mettait au chœur, il prend des mesures promptes pour l'en expulser ; car, dit-il, ceux qui approchent de si près l'autel, doivent avoir quelque chose de l'innocence et de la pureté des anges. Il veille avec un soin scrupuleux à la décence et à la propreté de l'église. Il entretient longuement l'évêque sur ses projets pour la réforme des abus et le plus grand bien des âmes. Il se donne beaucoup de trouble pour préparer la procession du Saint-Sacrement et la rendre la plus solennelle possible. Il introduit dans la paroisse l'usage de donner la communion le dimanche avant la grand-messe, afin de permettre aux gens de la campagne de s'approcher plus fréquemment de la table sainte. La coutume voulait que le reposoir pour le vendredi saint se fit dans une chapelle extérieure attenant à l'église, il en gémit à raison des inconvenances auxquelles l'encombrement pouvait donner lieu. Sa charité l'engage à faire, en même temps que la *quête de l'Enfant Jésus*, une collecte pour les pauvres. Il prépare en particulier, avec une sollicitude infatigable, les confirmands âgés qui ne peuvent suivre, aux mêmes heures que les enfants, les leçons du catéchisme préparatoire à la confirmation. Les fatigues qu'il s'impose affaiblissent sa santé. Il s'afflige avec larmes des maux auxquels il ne peut porter remède, et, pendant plus d'un mois, la pensée des désordres qui se passent autour de lui l'empêche de dormir une bonne partie des nuits. Il s'est imposé un règlement de vie sévère qu'il suit avec rigidité ; tous les huit jours, le plus souvent à pied, il se rend à Montréal pour faire sa confession ; il a choisi pour être son directeur spirituel, M. le grand vicaire Roux, si bien connu pour sa science et sa sagesse ; et, tout le temps qu'il demeure à St-Laurent, il n'entreprend rien d'important sans l'avoir préalablement soumis à ses conseils. Sur ses affaires de conscience, il s'ouvre à son évêque avec une confiance vraiment filiale, et il laisse voir les inquiétudes d'une âme belle et délicate.

Tant de vertus et tant de succès ne pouvaient passer inaperçus aux yeux de l'enfer ; et le monde, supposé de satan, qui n'aime pas à être réveillé dans son indifférence et ses fausses maximes, à défaut de matière pour des accusations plus graves, l'accusa d'*excès de zèle* : il était trop exigeant, il demandait trop à la faiblesse humaine. Ces plaintes, du reste, étaient le fait d'un petit nombre, la masse des paroissiens approuvait la conduite de l'homme de Dieu, l'admiraient. M. Ducharme n'eut pas de peine à se justifier auprès de son premier supérieur ; même il n'aurait jamais songé à se défendre, s'il n'eut craint que ces accusations ne produisissent à la fin une impression fâcheuse qui aurait pu lui fermer les portes du séminaire. Plus tard, le 28 août 1818, il écrivait à Mgr Plessis à ce sujet :

Monseigneur,

... On m'a accusé d'abord de *quelques communications imprudentes à mon auditoire de St-Laurent*. Il est bien certain que ce que j'ai su qu'on m'avait fait dire, est très imprudent. Et plut à Dieu que plusieurs de ces prétendues communications ne fussent qu'une suite de l'envie de parler, ou les appellerait médisances ! mais, malheureusement, je puis convaincre de calomnie ceux qui les ont répandues. Comme M. le curé Pigeon était entièrement prévenu de ce qu'on lui avait répété contre moi, je résolus de lui donner quelques explications. Je ne lui racontai qu'un fait qui avait été embelli comme les autres. Il m'arrêta avant que je ne l'eusse fini, et il me dit qu'il en avait entendu assez pour juger du reste des imputations.

De plus, on m'a accusé de *certaines réflexions trop hardies sur la manière dont les autres gouvernent les âmes*. Ni publiquement, ni en particulier, je ne me suis permis de blâmer qui que ce soit sur ce point. Hélas ! je ne sais pas encore par quel bout m'y prendre, et dès aujourd'hui j'achèterais bien cher l'avantage d'être délivré de cet embarras. Cette accusation vient peut-être du retour de quelques pécheurs qui passaient pour n'avoir pas approché du tribunal de la pénitence depuis près d'une vingtaine d'années, ce qui causait un grand bruit dans la paroisse, et de la manière trop ampoulée dont on parlait de ces choses.

Si je craignais un peu moins les chicanes, j'aurais déjà cité quelqu'un au tribunal de Votre Grandeur pour prouver plusieurs avancés qu'il a faits contre moi. Mais Notre-Seigneur, l'innocence même, n'a pas cherché à venger sa réputation ; pourquoi un pécheur l'entreprendrait-il ? Je déclare sincèrement à

Votre Grandeur que, quelque sensible que je sois à l'injure, il y aurait longtemps que j'aurais fermé l'oreille à ce qui s'est dit, si je ne regardais cela comme un moyen dont s'est servi le démon pour me jeter dans une espèce de désespoir sur mon salut, en me faisant fermer peut-être une maison pour laquelle mon inclination n'a pas changé un seul instant...

Cette épître avait plusieurs pages, nous n'en avons cité que quelques extraits ; elle se termine par ces belles paroles : " Si dans cette longue missive il se trouve un seul mot qui pourrait tant soit peu offenser Votre Grandeur, je la prie d'être persuadée qu'il n'a pas été écrit avec intention ; après la lettre pleine de bonté dont Votre Grandeur m'a honoré, je serais bien mortifié de répondre par quelque chose de déplacé. Je me prosterne aux pieds de Votre Grandeur pour recevoir sa sainte bénédiction, et je la supplie de me regarder comme un de ses enfants en Notre-Seigneur les plus dévoués."

Le 18 mai 1816, Mgr Plessis en visite pastorale à Montréal, offrit une cure au vicaire de St-Laurent ; celui-ci, par déférence pour son curé, voulut prendre son avis sur cette question importante ; c'est du moins ce qui ressort d'une lettre de M. Cazeneuve à l'évêque : " Il m'a dit que vous lui aviez proposé une cure et qu'il vous avait répondu qu'il désirait me consulter avant que d'accepter. (19 mai 1818)." M. Cazeneuve lui conseilla d'accepter ; il le fit, mais non sans protester de nouveau de son désir de retourner au séminaire aussitôt qu'on pourrait se passer de ses services dans le ministère pastoral. Cependant il ne prit possession de la cure de Ste-Thérèse qu'au commencement d'octobre. Les changements ecclésiastiques, quand ils ne sont pas commandés par la nécessité, se font ordinairement aux environs de la Saint-Michel. Le dernier acte qu'il signa dans les registres de St-Laurent est du 30 septembre, et le premier qu'il inscrivit dans les cahiers de Ste-Thérèse est daté du 5 octobre 1816.

Les habitants de St-Laurent virent avec peine le départ de leur zélé et éloquent vicaire. Ils adressèrent, à cette occasion, une requête à l'évêque, et ils en con-

fièrent la rédaction à M. L. G. Delisle, citoyen important de Montréal, qui devait être non seulement une connaissance, mais encore un ami de Monseigneur; je dis un ami, car à la fin du document rédigé en style de notaire, il se permet de présenter à Sa Grandeur, sur le ton de l'intimité, "les assurances de respect de madame Delisle, de ma fille Henriette que vous avez baptisée, du Greffier, du Lieutenant, et autres de la famille." Dans cette requête on suggérait d'abord indirectement le retour de M. Ducharme à St-Laurent, en demandant pour l'avenir un vicaire permanent, vû l'état de santé de M. Cazeneuve qui, malgré son grand zèle, ne pouvait plus sortir de sa chambre, et vû aussi la pénible nécessité dans laquelle se trouvaient les paroissiens de changer si souvent de confesseur. Puis la requête ajoutait: "Le départ de M. Ducharme, leur dernier vicaire, a causé un deuil général dans la paroisse, et il n'y a rien que les paroissiens ne fassent pour le posséder encore, s'il était possible; ils respectent trop la volonté de Votre Grandeur pour se plaindre de cette perte, sachant bien que vous ne leur avez ôté ce digne prêtre que pour bonne cause. (Montréal, 17 octobre 1816.)"

La requête n'obtint aucun succès. L'évêque avait irrévocablement désigné le *digne prêtre* pour un poste plus difficile; Dieu le destinait à y fonder une grande œuvre.

M. Casimir Grégoire.

Nous consignons ici, pour le conserver au sein de la famille térésiennne, le souvenir d'un excellent jeune homme que la mort, il y aura bientôt quatre ans, a enlevé aux plus belles espérances d'avenir.

Sa *biographie* est l'œuvre collective de MM. W. Early et H. Hervieux, deux de ses confrères de classe; nous l'extrayons de l'*Abeille* du séminaire de Québec, numéro du 20 mars 1879, où elle avait été publiée dans le temps.

Nous aimons à croire qu'on lira avec plaisir les trois compositions françaises, faciles et originales, que cet élève de talent avait, dès les deux premiers mois de l'année scolaire, inscrit au Cahier d'Honneur de sa classe de Belles-Lettres.

L'année suivante, au jour anniversaire de sa mort, ses confrères firent chanter une grand'messe pour le repos de son âme ; puis en classe, sous la présidence de leur professeur, chacun lut un petit travail qu'il avait composé à la mémoire du regretté défunt. A la suite des trois compositions, sous le titre de *Petites fleurs funéraires*, nous donnons les meilleures de ces souvenirs de la poésie et de l'amitié.

I

SA BIOGRAPHIE.

La mort vient de nous enlever un ami qui par ses qualités s'était fait chérir de tous ses confrères. Une maladie de cœur le minait depuis trois ou quatre mois ; mais son énergie, sa forte constitution, son amour pour l'étude, lui faisaient mépriser un repos devenu nécessaire. Enfin l'aggravation de son mal l'obligea de quitter le collège pour aller recevoir des soins plus assidus à la maison paternelle. Ce n'est pas sans peine qu'il abandonna ses chères études, il partit en nous disant qu'il s'efforcerait de revenir bientôt. Mais, hélas ! Dieu en avait jugé autrement. Dès qu'il fut rendu chez ses parents, la maladie ne lui laissa plus un moment de repos. Ce bon jeune homme reçut le saint Viatique huit jours avant sa mort, avec une piété toute angélique. Ce n'était pas qu'on le crut encore dans un danger imminent, mais il demanda lui-même cette faveur pour supporter ses souffrances avec plus de patience et de résignation. Il mourut le 25 février, et son passage du temps à l'éternité fut doux et paisible comme l'avait été sa vie.

Casimir Grégoire naquit le 4 mars 1853, à St-Valentin, de parents pauvres des biens de la fortune, mais riches en mérites et en vertus aux yeux de Dieu. Il ne connut pas les tendresses maternelles : car, alors qu'il était tout jeune encore, sa mère le quitta pour aller l'attendre là-haut. Tout le temps qu'il fréquenta l'école de sa paroisse, son maître certifie n'avoir pas eu un seul reproche à lui adresser. Vu ses talents, son père l'envoya à l'école normale de Montréal, où bientôt il

méritâ par ses succès d'obtenir un diplôme d'école élémentaire. Il enseigna deux ans à Ste-Cécile, puis il revint chez ses anciens maîtres, pour prendre son diplôme d'école modèle. C'est là que, dans la prière, le silence et la retraite, lui est venue l'idée de se consacrer au Seigneur dans l'état ecclésiastique. Dans ce noble but, il vint au mois de septembre 1877, commencer ses études classiques au Petit Séminaire de Ste-Thérèse. Comme il savait bien le français, l'anglais, l'arithmétique, l'histoire et la géographie, il put dès sa première année, entrer en méthode et dès sa seconde, entreprendre ses humanités : et dans l'une et l'autre classe, le samedi à chaque liste, son nom brillait au nombre des premiers.

Si Dieu lui avait donné de rares talents, Grégoire savait les faire fructifier par son travail constant. Il réussissait si bien qu'il avait déjà inscrit plusieurs devoirs au cahier d'honneur de la classe de Belles-Lettres. Il ne se laissait vaincre par aucun obstacle, retards, abondance de matières nouvelles pour lui, absences et souffrances de la maladie : toujours ses leçons étaient apprises et ses autres devoirs terminés ; il étudiait tard dans la nuit, usant d'une permission spéciale qu'on lui avait accordée. En récréation, il était toujours gai, sa conversation était enjouée et intéressante. Aimant et respectant tous les élèves, il était aimé et respecté de tous. Il se réjouissait des vertus et des succès d'autrui, jamais une parole de médisance ne sortait de sa bouche. Sa régularité était telle qu'il accomplissait le règlement jusque dans ses moindres prescriptions. Son obéissance ne pouvait être plus prompte : dès qu'il entrevoyait la volonté de ses supérieurs, il accomplissait à la lettre leurs désirs. Il aimait à aller visiter le saint Sacrement ; et c'est au pied de la croix, disait-il, qu'il puisait le courage qu'il déployait aux heures de la souffrance. Pendant les derniers jours qu'il demeura au collège, un de ses professeurs fut frappé de la manière recueillie dont le pauvre malade entendait la sainte messe ; il l'observa tout le temps du saint sacrifice, après quoi il ne put s'empêcher

de remarquer : “ Je pense que Grégoire va mourir bientôt, on dirait qu’il sent sa fin prochaine, ” tant l’avait frappé l’attitude angélique du pieux élève.

Après avoir pratiqué tant de belles vertus, la mort lui parut douce ; aussi la désirait-il depuis assez longtemps. Deux jours avant sa mort, il reçut une lettre d’un de ses confrères, et sans en faire la lecture, il la remit à sa sœur, en disant : “ Tu répondras à cette lettre ; pour moi, je n’ai plus qu’à m’occuper des choses du ciel. ” C’est dans ces pieux sentiments qu’il rendit son âme à Dieu, à l’âge de vingt cinq ans et onze mois. Ce fut le soir d’un beau jour.

II

SES DEVOIRS AU CAHIER D’HONNEUR.

LA CIGALE ET LA FOURMI. (1)

“ Va, va, chétif insecte. tu rampes et sues tout le jour pour un misérable petit grain. ” C’est ainsi que la cigale chantait en regardant la fourmi empressée. “ Va, tes peines sont superflues. Je chante, je vole, et je jouis de l’abondance. Va, insensée, à quoi te serviront tous ces soucis ? Que ne fais-tu, comme moi, résonner ces prés de tes chants ! N’as-tu point de voix ? ” répétait tous les jours la cigale. Mais la fourmi insensible à ces propos, continue paisiblement sa besogne et entasse des provisions dans son magasin. L’aiglon cependant fait bientôt taire la bavarde. La fourmi aperçoit un jour, sous une feuille desséchée, la pauvre transie de froid et mourant d’inanition. “ Viens, ma commère, ” lui dit-elle avec bonté ; viens dans ma fourmilière. Tu parta-
 “ geras mon abondance : je te rendrai la vie et tes chants. ”—
Morale : Il est beau de se venger d’une insulte par un bienfait.

AUTOBIOGRAPHIE D’UN VIEUX FUSIL. (2)

Un brave Canadien apporte un jour chez un armurier un vieux fusil qu’il veut faire réparer. A peine cette relique du temps passé est-elle déposée dans la boutique, que les autres fusils plus neufs et plus jeunes veulent connaître ses aventures.

(1) *Données*—Une fable. Personnages : La Cigale et la Fourmi.
Morale : Il est beau de se venger d’une insulte par un bienfait.

(2) *Données* : Un vieux fusil raconte ses aventures.

“ Depuis si longtemps, disent-ils, nous languissons dans les vitraux de monsieur, veuillez nous parler au grand monde et nous raconter vos exploits.”—Volontiers, reprend le vieillard “ fusil, mais tout vous raconter serait trop long : depuis que j’existe, je ne me suis jamais arrêté un seul instant. Voici le principal.

“ En avril 1608, à peine ai-je vu le jour que je m'embarque avec Champlain pour traverser l’océan. Arrivé en Canada, je pourvois à la nourriture de la colonie naissante. En vain l’agile chevreuil veut-il s’enfuir, je lui porte une balle à la tête avec la rapidité de l’éclair. L’ours ne saurait se défendre, le loup ne peut se soustraire à mes coups ; cependant, l’écureuil saute impunément de branche en branche pendant que je parcours d’épaisses forêts. Le castor, la loutre, le canard, le chat sauvage, en un mot toute espèce de gibier abonde à la table de mon maître.

“ Toutefois, mes bons amis, la chasse n’est pas mon unique passe-temps. En 1609, je remonte le St-Laurent et le Richelieu, puis sur les bords du lac Champlain, grâce à l’ignorance des sauvages, j’élève mon maître au rang des dieux : des ennemis se présentent, ma détonation éclate, les Iroquois voient briller l’éclair et tomber trois de leurs chefs, les échos de la forêt retentissent et augmente encore la terreur des fuyards. Que dirai-je de plus ? J’accompagne le guerrier canadien dans toute ses expéditions, je traverse les grands lacs Erié, Huron et Ontario ; je descends le Mississipi, partout je porte l’épouvante chez les sauvages ennemis. De retour dans sa patrie, mon maître va-t-il cultiver ses champs, il tient la bêche d’une main et me caresse de l’autre, je l’accompagne tout le jour, et la nuit je repose près de lui.

“ Les Iroquois viennent-ils faire des incursions, je les repousse avec vigueur par toute la colonie, il n’y a pas un seul endroit qui n’ait vu ces barbares tomber sous mes coups.

“ Plus tard, les colons anglais se montrent-ils sur les frontières de la Nouvelle-France, ma bravoure ne compte pas leur nombre ; tantôt je les repousse, tantôt, par représaille, j’envahis leur territoire ; Québec, Montréal, Trois-Rivières, Sorel, Chambly, St-Jean, les forts Ste-Anne, Carillon et tant d’autres lieux sont les témoins de mes exploits. Le temps bouleverse tout et emporte les générations, mes maîtres se succèdent, mais mon activité ne se ralentit pas.

“ Les Bostonnais envahissent le Canada, mes efforts redoublent, je vole au secours de Montréal. Devant moi l’ennemi se rend prisonnier à *Quienchien*. Je fais feu à Châteauguay, le Canada est délivré. A Lacolle, on m’adapte une baïonnette, et je me précipite sur les bataillons américains, protégés par une puissante artillerie. Non-seulement je fais de larges trouées dans leurs rangs, je sers encore de massue pour enclouer leurs

“ canons ; mais, ô douleur ! j'enfonce les clous avec une telle ardeur que ma platine en fait du feu Il m'arrive un accident grave, je me brise un membre. Désormais ne serai-je plus qu'une relique de l'antiquité ? Non, non, je ne le crois pas.

“ Les Canadiens, emportés par un patriotisme aveugle, se soulèvent pour venger leurs droits ; je parais encore sur le champ de bataille ; c'est moi qui fait dire au peuple : “ ces braves patriotes s'en vont en guerre avec des fusils sans *plaque*.” Toutefois ma présence ne leur est pas inutile ; car, près de St-Charles, un capitaine de la cavalerie royaliste, venant à la découverte, m'aperçut ; vite de rebrousser chemin et de donner de l'éperon : il croyait tous les Canadiens armés. La victoire...

“ Chut, cria l'armurier, d'où vient tout ce bavardage ! ” Ces mots soudains interrompirent le fil de son discours, et notre vieux brave se tut.

MON CIMETIÈRE.*

Par un soir d'automne, j'arrive dans ma paroisse natalé. Epuisé par un long voyage, je me traîne avec peine, mais la douleur et la tristesse me sont encore plus à charge que la fatigue de la route. Il n'y a que quelques mois, je laissais ici un frère et une sœur en pleine santé, aujourd'hui je viens visiter leurs tombeaux. Tout est tranquille et morne sur mon chemin ; pas un ami ne vient rencontrer mes pas. Le soleil près de l'horizon, se cache derrière un sombre nuage, l'air froid m'annonce les approches de la nuit. Toute la nature paraît triste, elle n'a plus ce manteau de verdure qui excitait l'admiration, les oiseaux chanteurs ont disparu, les feuilles même se fanent et tombent pour être foulées aux pieds. Je me hâte d'arriver au cimetière, dernière demeure de tous les miens.

J'entre. Le silence le plus profond règne tout autour de moi ; aucun bruit ne se fait entendre, si ce n'est le souffle plaintif du vent à travers les branches sans feuillage, une voix intérieure me parle de la mort. Une grande croix s'élève au milieu du champ funèbre, étendant ses larges bras sur les chrétiens qui dorment à ses pieds. Je remarque d'un côté, une fosse nouvelle sur laquelle divers arbustes viennent d'être plantés par la main de l'affection. De l'autre côté, je vois une modeste pierre, on y a sculpté une main tenant un bouton de rose et le nom d'une jeune personne justement regretté de ses parents et de ses amis. A peu de distance sur un magnifique mosolée on a gravé dans le marbre une autre main tenant une épée et le nom d'un brave défenseur

* *Données* : Visite à un cimetière. Une chronographie, une topographie et quelques réflexions.

de la patrie. Partout je reconnais que la tombe renferme des personnes de tout âge et de toute condition. Ici c'est le père du pauvre, c'est la mère de l'orphelin ; là, c'est un fils chéri que la mort vient de moissonner. A quelques pas une femme en sanglots gémit sur la fosse de son époux, un peu plus loin, un vieillard courbé pleure sur la tombe de sa fille, son soutien, son amour, son unique espérance ici bas.

J'arrive à la tombe de celle à qui je dois le jour. " C'est donc dans cette demeure solitaire que tu reposes, o ma mère. Mais pourquoi faut-il que tu y sois descendue avant que j'aie pu prononcer ton nom ? Comment te prouverai-je mon amour, ma reconnaissance ? Depuis ma naissance jusqu'à ta mort, toujours j'étais présent à ton esprit. Que de fois tu as passé les longues heures de la nuit auprès de mon berceau ! Qu'elle ne fut pas ta douleur surtout lorsqu'il te fallut me dire adieu ! Et moi je souriais à ton agonie. Hélas ! que n'ai-je pu partager ton chagrin, lorsque me pressant sur ton sein, tu me donnais le dernier baiser ! Mais une mère peut-elle mourir toute entière ? Oh non ! son affection est immortelle. Oui, tu aimes encore ton fils ;... pourrais-je ne pas aimer ma mère !... mon cœur cessera de battre ; mais il ne cessera point, objet de mes pleurs et de mes regrets, de t'aimer."

Si, dans ma douleur, je détourne la tête, mes yeux rencontrent la tombe de ma sœur, et d'une sœur qui me chérit avec toute la tendresse d'une mère, lorsque si jeune encore, je restais orphelin. " O ma sœur, avec quel soin ne veillais-tu pas sur mon enfance ! Tu étais l'ange visible qui dirigeais mes pas. Et puisque tu voulus bien devenir ma mère, puis-je ne pas être ton enfant ? Ah ! certes en descendant dans la tombe, tu n'y descends pas seul ; mon affection te suit, jamais je n'oublierai tes bienfaits et tes conseils."

De quelque côté que je porte mes regards, je lis les noms de mes parents et de mes amis. " A peine ai-je goûté la vie, me dis-je à moi-même, et déjà j'ai vu disparaître un frère, des sœurs, des cousins et des amis. Il n'y a que quelques jours, nous nous amusions ensemble, ils étaient mes joyeux compagnons. Que la vie semblait agréable, alors que nous n'en n'avions pas encore fait l'expérience. Mais où sont les beaux jours de notre printemps ? Reviendront-ils jamais ? Oh non ! il n'y aura plus de bonheur pour moi ici-bas, puisque je ne les reverrai plus. Dites-moi, vous mes amis, vous qui avez terminé votre carrière, avez-vous goûté pendant votre vie, un seul jour de bonheur véritable ? Les fatigues, les souffrances, les soucis vous ont-ils laissé un moment de repos ? Ah ! je le comprends, vous êtes exilés sur une terre étrangère, nous marchons dans des sentiers semés d'épines et de chagrins. C'est avec raison qu'un auteur a dit de l'homme : *Il naît, souffre et meurt* Maintenant, la vie aura-t-elle encore pour moi quelque attrait ? A la

“ mort que me restera-t-il de toutes mes prospérités chimériques ?... ”

“ Heureux, si du moins, o ma mère, o ma sœur, o mes amis, je puis venir reposer au milieu de vous ! ce sera peut-être bien-tôt, je me sens glisser sur le bord de la tombe. Verrai-je reverdir la nature ? ”

III

PETITES FLEURS FUNÉRAIRES DÉPOSÉES SUR SA TOMBE.

Mes chers amis,

Une classe est une véritable famille : vous portez le nom de *frères qui vivent ensemble*, puisque vous vous appelez *confrères*. En effet, pendant six, sept et huit ans, vous vivez au collège plus près l'un de l'autre, et avec plus d'intimité réciproque que ne le font à la maison paternelle les frères selon la chair et le sang ; ici, comme chez vos parents, vous marchez sous la même autorité dirigeante ; vous vous nourrissez des mêmes pensées, des mêmes sentiments ; vous partagez les mêmes jeux, les mêmes joies, les mêmes douleurs : est-il étonnant, après cela, que des liens très étroits nous unissent pour la vie.

Un an passé, un de ces liens a été brisé. Le temps efface la douleur, ainsi l'a voulu le bon Dieu afin que le fardeau de la vie ne devint pas insupportable. Mais le temps chez vous, je suis heureux de le constater, n'a pas effacé la mémoire du cœur. Ce matin, pendant cette messe que vous avez eu l'heureuse idée de faire chanter, vous avez uni, pour le soulagement de votre confrère qui n'est plus, vos vœux et vos prières ; et si son âme, comme nous avons lieu de l'espérer, est parvenu au séjour de la lumière, du repos et de la paix, c'est un présent de satisfactions que vous avez réunis entre ses mains, pour qu'il en dispose en faveur de quelque autre ami moins fortuné. Maintenant, pendant cette classe consacrée aux souvenirs et aux devoirs de l'amitié, en vous rappelant ce qu'il a été, en relisant les compositions qu'il nous a laissées, expression vivante

de son âme, vous allez pour un instant faire revivre son image et sa figure au milieu de vous.

Ces compositions ne vous rappelleront pas seulement le talent qu'il avait pour la littérature, la correction et l'élégante simplicité qu'il savait mettre dans ses écrits ; mais surtout elles vous feront souvenir de ce travail persévérant qui lui permettait d'apporter en tout le plus de fini possible, de cette noblesse d'intelligence, de cette délicatesse de cœur et de ce parfum d'exquise vertu qui s'exhalaient de tous ses discours, qu'ils fussent écrits ou parlés. Oui, il promettait d'être le *vir bonus* dont parle Cicéron : il sut réunir dans sa conduite l'ensemble des vertus écolières. Mieux que cela, on peut lui appliquer dans une certaine mesure ce que l'église dit de saint Stanislas de Kostka et de saint Louis de Gonzague : *Consummatus in brevi explevit tempora multa.*

Le professeur.

Etendu sous l'abri d'un saule funéraire,
Dans le triste séjour des lugubres cyprès
Repose, o mon ami, l'objet de mes regrets,
En un cercueil obscur dans la froide poussière.

Méprisant des mortels la gloire passagère
Il fuyait des grandeurs les périlleux attraits ;
Attendant de la mort les terribles décrets,
Il épanchait son âme au seuil du sanctuaire.

Par sa prière ardente et sa sainte douceur
Il brava les revers, les assauts du malheur,
Armé jusqu'à la fin d'une rare constance.

Cédant aux doux transports de l'amour fraternel
Venez tous à Grégoire, en ce jour solennel,
Signaler de vos cœurs l'humble reconnaissance.

W. EARLEY.

Tel qu'une tendre fleur, tombant à son aurore
Sous les coups meurtriers d'une tranchante faux,
Tu n'as vu qu'un jour encore ;
Et déjà tu descends dans la nuit des tombeaux.

A peine avons-nous eu le temps de te connaître
Qu'une cruelle mort te force à nous quitter.

Grand Dieu ! tu ne fais que de naître,
Et ton âme est un fruit mûr pour l'éternité !

Lorsque le doux zéphyr avec sa chaude haleine
 Fera naître les fleurs et gazouiller les oiseaux,
 Tu ne viendras plus dans la plaine
 Causer avecque moi sous l'ombre des ormeaux.

Au revoir ! citoyen du sombre cimetière !
 Tous les jours de ma vie, au coucher du soleil,
 Au ciel j'adresse une prière
 Pour mon ami qui dort de l'éternel sommeil.

J. CHARBONNEAU.

Où donc est-il, ce noble et tendre ami ?
 Où donc est-il, ce bien-aimé confrère ?
 Il s'est, hélas ! pour toujours endormi
 En exhalant sa suprême prière.

Ami, pourquoi nous avoir délaissé ?
 La mort a donc brisé ton existence ;
 Sous le poids des maux tu t'es affaissé :
 Tu n'avais vu que ton adolescence.

Sous l'aquilon, jeune et timide fleur,
 Enfin tu courbas ta tête superbe ;
 Et pour ton lot tu n'eus que la douleur,
 Dans les sentiers de cette vie acerbe.

Dans le tombeau, séjour silencieux,
 Repose, et goûte une paix éternelle.
 Bientôt, je l'espère, ami, dans les cieus
 Nous aurons part à ta gloire immortelle.

A. SAURIOL.

Une feuille que le vent entraîne,
 Un papillon au gré du zéphyr,
 Une hirondelle effleurant la plaine
 Et de la bise un triste soupir ;

La vague sur les sombres rivages
 Et le frère esquif du nautonnier,
 La tempête et ses sombres nuages,
 Le cri monotone du ramier ;

Le ruisseau coulant dans la prairie,
 L'oiseau dans sa cage emprisonné :
 Telle est pour moi cette triste vie
 Où seul je me crois abandonné.

Mais pourquoi cette mélancolie
 Assombrit-elle mon pauvre cœur ?
 Pourquoi toujours traiter de folie
 Ce qui ferait mon plus grand bonheur.

Imite plutôt ce bon Grégoire,
Imite ses vertus, sa gaiété,
Et garde toujours dans ta mémoire
Sa douceur, son affabilité.

Tu goûteras de cette manière
Le bonheur, au sein même du bruit ;
Et surtout à ton heure dernière
Tu recueilleras un bien doux fruit.

Cher ami, dans ma sombre tristesse
Mon pauvre cœur se tourne vers toi ;
Porte lui secours dans sa détresse,
Puis au ciel un jour appelle moi.

M. COUPAL.

Ci-git d'un saint jeune homme encore dans sa fleur,
A quatre pieds sous sol, les dépouilles mortelles ;
Son âme, cependant, aux sphères éternelles,
Illuminée, en Dieu rayonne de splendeur.

Modèle de vertus, de travail, de douceur,
Irréprochable en tout, d'une rare constance,
Régulier, ponctuel, amateur du silence,
Généreux, de nous tous il était le meilleur.

Retiré, loin du bruit, au fond du sanctuaire
Écoutant de Jésus le conseil salutaire,
Grégoire ressemblait au brûlant Séraphin.

Oublierait-il, là-haut, au sein de l'allégresse,
Ici-bas ses amis, leur amour, leur tendresse ?
Repose en paix. Ton nom chez nous vivra sans fin.

JOANNES.

Echos de la Société Ducharme.

Pendant qu'à Québec, l'on commence à éplucher le discours du trône, et que MM. les ministres d'Ottawa élaborent, au fin fond de leur cabinet, les lois et projets qu'ils sont appelés à mettre bientôt au grand jour, ici, dans la société Ducharme, siégeant comme en permanence, la discussion se poursuit toujours vive et intéressante, et aboutit aux mêmes résultats : solutions inoffensives des questions historiques, littéraires, philosophiques, souvent les plus problématiques comme elles sont aussi les plus variées.

Le 27 novembre 1882, M. A. Martel, secondé par M.

D. Plouf, mettait en parallèle Horace et Boileau et prétendait que, la comparaison étant faite de leurs œuvres et de leur vie privée, il fallait donner la supériorité au législateur du Parnasse français. MM. T. Jasmin, de Rhétorique et A. Jasmin, de Seconde, se donnèrent la main pour soutenir que la prétention de leurs confrères était fort injuste. On ne batailla pas longtemps ; mais la division de l'assemblée fut fort tranchée : une seule voix fit emporter la motion, et ce fut la voix.... de l'orateur ! Ouf !!

Le 3 décembre, proposé par M. U. Brûlé, secondé par M. E. Monet, que : *Le médecin est supérieur au prêtre par son dévouement à la cause de l'humanité.* Ont parlé contre la motion, MM. W. Holland et J. Campeau. C'était un sujet difficile, a-t-on dit.

Dimanche, le 10 du même mois, la discussion se fit sur un sujet plein d'intérêt pour tout un peuple, fécond en éloquence délibérative, j'allais presque dire *républicain*. C'était au temps où les deux républiques de Venise et de Gênes étaient aux prises et s'épuisaient, au profit tantôt de l'une, tantôt de l'autre, dans une longue série de luttes acharnées et dans d'homériques raffinements de stratégie militaire. En 1326, les Génois étaient maîtres de la tête des lagunes qui protègent Venise, lorsque quelques membres du conseil Vénitien, vû la situation critique de la patrie, proposent à leurs concitoyens de se retirer dans l'île de Candie. C'est la résolution que soutinrent avec succès MM. E. Tellier et A. Mantha, devant l'assemblée *transportée*, pour le moment, au fond de l'Adriatique, contre MM. J. Blais et A. Gaudet, orateurs d'une élocution on ne peut plus abondante et rapide.

Le 17, la discussion ramenait les esprits à des temps plus rapprochés, à des évènements mieux connus. *L'administration de sir Georges Prévost nous a-t-elle été plus avantageuse que celle de lord Elgin ?* — Oui ! oui ! soutinrent fortement MM. L. Valiquet et O. Cloutier. — Mille fois non, répliquèrent MM. H. Sanche et A. Boissonneau. Est-ce dû à la véhémence et pathétique éloquence des défenseurs de la dernière administration, si la majorité des suffrages fut favorable à lord Elgin ?

nous le croyons. Mais, l'épisode du capitaine Ducharme raconté dans l'*Echo du cabinet de lecture* ; le dévouement et la sincérité du brave cultivateur de Lachine aux ordres du gouverneur Prévost ; la gentillesse et la courtoisie de sir Georges envers le franc et loyal ancêtre du patron de la Société : le tout, s'il eût été encadré dans une habile et touchante péroraison, aurait peut-être influencé dans un sens contraire la décision de l'assemblée.

Dans la séance du 24 décembre, l'assemblée, d'un unanime accord, exprima ses regrets sur le départ de M. A. Bertrand, vice-président. Elle vota en même temps à l'ex-dignitaire des remerciements pour les services qu'il avait rendus à la société, et fit des vœux de bonheur et de prospérité pour son avenir. Puis M. Chs O'Hara, secondé par M. A. Quesnel, soulèvent la discussion suivante : *de Vaudreuil l'emporte sur Frontenac dans l'administration tant matérielle que morale de la colonie*. MM. L. Gervais et E. Ostigny soutiennent le contraire, tandis que MM. H. Brûlé et L. Cousineau, apparemment plus conciliants, prétendent amender la question en donnant la supériorité à Frontenac sous le rapport matériel, et à de Vaudreuil sous le rapport moral. Les intérêts et les opinions durent se partager ; mais l'amendement étant mis aux voix et perdu, les promoteurs sentirent renaître leurs espérances qu'ils virent bientôt couronnées de succès : la motion principale fut gagnée par une majorité de cinq voix.

Le 24 janvier 1883, première séance donnée par la société au retour de ses vacances du jour de l'an, et nouvelle discussion tirée de l'histoire du Canada. *Pour l'intérêt de la colonie Champlain est blâmable de s'être allié aux Hurons contre les Iroquois*, avança MM. Desjardins, secondé par M. O. Daoust. Cette sentence parut à MM. T. Théoret et J. Casey comme une injure lancée à la face du fondateur de la colonie et presque un blasphème national. Ce qui n'empêcha pas pourtant que la décision de l'assemblée fut dans le sens de la motion principale. Il est facile maintenant aux historiens futurs de décider cette épineuse question !

ED. SPECTATOR.

Collegiana.

—1^{er} janvier 1883 ! Tous les élèves, à deux ou trois exceptions près, se sont envolés vers le toit paternel. Que de bénédictions, que de caresses, que de joies, que de douceurs les attendent pendant ces quelques jours de vacance !..... Rien de triste comme le jour de l'an au collège quand ses hôtes bruyants n'y sont plus !..... C'est une vilaine chose que ces vacances-là.

—Le six, Madame Lecompte s'était chargée avec Madame Larivée de pétrir le gâteau des Rois : inutile de dire qu'il fut superbe en tous points. Les morceaux privilégiés échurent à MM. Proulx et Corbeil. Après le souper, madame Lecompte ouvrit bien grandes les portes de son salon, et la deuxième partie de la fête commença. Ce fut une de ces veillées de famille, pleines des joies les plus vives. Il n'y eut pas de discours comme au temps d'autrefois, mais en revanche les chansons et les histoires du bon vieux temps se succédèrent sans interruption. Nous n'oublierons pas de sitôt la veillée des Rois 1883.

—8 janvier ; les vacances sont finies. Les exceptions ont été si rares qu'il est permis de dire que tous ont été fidèles au rendez-vous qui leur avait été assigné pour ce jour-là..... A l'œuvre maintenant, mes amis ! il faut reprendre le temps perdu. Vous avez retrempé vos forces, préparez-vous à la lutte. L'ennemi s'avance à grands pas ; dans quelques jours il faudra livrer le grand combat des examens du premier semestre. Il en est encore temps, polissez vos armes ! Que personne ne se laisse surprendre ! Gare aux lâches !

—Les travaux de la bâtisse n'ont avancé que lentement par ces temps de froid excessif. Les enduits sont terminés dans les premiers cent pieds, et l'on a commencé à poser la première couche et à redresser dans la seconde partie. De leur côté, les menuisiers cognent toujours un peu. Ils s'amuse à doubler en érable les planchers du premier étage, à poser quelques parties

des boiseries. La maison commence à nous laisser entrevoir son apparence intérieure, et nous pouvons espérer de voir cette chère maison finie dans un avenir de quelques mois.

—MM. P. O'Donnell et N. Gravel, récemment ordonnés prêtres, sont venus pendant ce mois rendre visite à leurs anciens professeurs et confrères. Merci de vos bons souvenirs.

—Le 29 janvier. Les examens sont commencés sur toute la ligne. Attention ! Dans ce genre de combat les blessures ne sauraient être glorieuses. Dans le mois de février nous publierons les noms des vainqueurs.

—La milice du pape a donné pour le mois de janvier les résultats suivants : 250,800 Ave Maria ; 250 communions ; 6500 heures de silence ; 5300 heures de travail ; 4110 bonnes récréations.

Places de Semaine.

PHILOSOPHIE.

Logique.—1^{ers} L. Cousineau, A. Gaboury et T. Neveu ; 2^{es} T. Théoret et L. Valiquet ; 3^e L. Boissonneau.

Mathématiques.—1^{er} T. Théoret ; 2^e L. Cousineau ; 3^e A. Gaboury ; 4^e E. Graton.

RHÉTORIQUE.

Discours français.—1^{er} C. Leduc ; 2^e E. Tellier ; 3^e E. Coursol ; 4^{es} T. Jasmin et T. Arbour.

Version latine.—1^{or} E. Tellier ; 2^e C. Laviolette ; 3^e E. Coursol ; 4^e T. Jasmin.

Anglais.—1^{er} C. O'Hare ; 2^e E. Coursol ; 3^e T. L'Eucuyer ; 4^e H. Vachon.

SECONDE.

Composition française.—1^{er} H. Roy ; 2^e H. Auclair ; 3^e C. de Martigny ; 4^e S. Turcot.

Thème latin.—1^{er} H. Roy ; 2^e A. Graton ; 3^e A. Jasmin ; 4^e E. Monet.

Version grecque.—1^{er} A. Graton ; 2^e O. Cloutier ; 3^e A. Jasmin ; 4^e R. MÉRIZZI.

TROISIÈME.

Thème latin.—1^{er} J. B. Jodoin ; 2^e H. Marien ; 3^e A. Bouchard ; 4^e G. Langlois.

Version grecque.—1^{er} A. Bouchard ; 2^e A. Pilon ; 3^e J. B. Jodoin ; 4^e P. Roch.

Géographie.—1^{er} F. Latulippe ; 2^e A. Pilon ; 3^e H. Legault ; 4^e F. Jasmin.

QUATRIÈME.

Mémoire.—1^{er} A. Nepveu ; 2^e E. Dagenais ; 3^e L. Desjardins ; 4^e F. DesRivières.

Arithmétique.—1^{er} L. Desjardins ; 2^e E. Gravel ; 3^e A. Nepveu ; 4^e W. Proulx.

Géographie.—1^{er} A. Ouimet ; 2^e F. DesRivières ; 3^e A. Charbonneau ; 4^e A. Nepveu.

CINQUIÈME (1^{re} DIVISION).

Thème latin.—1^{er} A. Valiquet ; 2^e J. Merlot ; 3^e A. Beaudin ; 4^e A. Laberge.

Version latine.—1^{er} J. Merlot ; 2^e P. Chapleau ; 3^e A. Valiquet ; 4^e J. Gagnon.

Thème français.—1^{ers} A. Laberge et J. Merlot ; 2^e A. Valiquet ; 3^e J. Gagnon ; 4^e A. Beaudin.

2^e DIVISION.

Thème latin.—1^{er} P. Legault ; 2^e E. Campeau ; 3^e H. Joannet.

Anglais.—1^{er} P. Meunier ; 2^e E. Alarie ; 3^e P. Legault.

Thème français.—1^{er} H. Joannet ; 2^e P. Legault ; 3^{es} A. Chaput et M. Leguerrier.

SIXIÈME.

Thème latin.—1^{ers} G. Boisseau et W. Dion ; 2^e S. Bouvret ; 3^e E. Béchard ; 4^e A. Gravel.

Thème français.—1^{ers} J. Danis et G. Boisseau ; 2^{es} S. Bouvret et L. Séguin ; 3^e E. Béchard ; 4^e H. Gaboury.

Arithmétique.—1^{ers} J. Danis, W. Dion et L. Trudeau ; 2^e A. Trudeau ; 3^e A. Gravel.

Notes de conduite pour le mois de Janvier 1883.

PARFAITEMENT BIEN.

MM. L. Boissonnault, T. Nepveu, E. Graton, H. Sanche, E. Coursol, C. Leduc, T. L'Écuyer, A. Martel, G. Alarie, J. Casey, J. C. Dunn, A. Graton, J. B. Jodoin, F. Labonté, O. Simard, A. Chaumont, B. Benoit, A. Baudin, M. Leguerrier, H. Joannet, E. Béchard, M. Brière, S. Bouvret, W. Dion, L. Trudeau, J. B. Turcot, W. Maisonneuve, A. Brisebois, J. Merlot.

TRÈS BIEN.

MM. U. Brûlé, L. Cousineau, A. Péladeau, T. Théoret, A. Therrien, A. Gaboury, J. Blais, T. Jasmin, A. Mantha, C. O'Hare, H. Vachon, J. Campeau, U. Ethier, A. Lessard, E. Monet, D. Plouf, H. Roy, S. Turcot, E. Benoit, E. Daignault, J. Duquet, H. Legault, A. Pilon, F. Jasmin, J. Boisseau, A. Charbonneau, L. Desjardins, L. Gagnon, A. Moncion, D. Nepveu, A. Ouimet, A. Préfontaine, J. C. Prieur, W. Proulx, O. Therrien, A. Champagne, C. Cousineau, A. Gagnon, J. Gagnon, W. Jarry, C. Kelly, A. Marchand, J. Marchand, E. Mérizzi, J. Ouimet, B. Wilson, A. Laberge, E. Campeau, G. Boisseau, P. Legault, D. Boyer, A. Cloutier, N. Dubois, A. Guénet, A. Lefebvre, G. Pilon, A. Renaud, L. Séguin, A. Trudeau, H. Gaboury, D. Brunet, J. Dillon, A. Jasmin, P. Martin, U. Martin.